la cgt UFMICT
MÉDECINS INGÉS CADRES TECHS

UNE RENCONTRE PEU CONCLUANTE AVEC LA DGOS !

Depuis 2017 et l'élection de l'actuel président de la République, nous n'avons eu que 2 entrevues avec la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soin) malgré nos demandes réitérées et nos nombreux courriers.

Le 3 octobre dernier, après 2 précédents rendez-vous prévus courant de l'année 2025 mais annulés au dernier moment, une rencontre en visio a enfin été possible, en période de tension politique et une semaine avant la mobilisation des psychologues du 9 octobre 2025 initiée par la CGT. Nous avons alors pu constater qu'il s'agissait d'un groupe de travail associant plusieurs organisations syndicales représentatives et ayant pour objet d'ouvrir des « *pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'un plan d'attractivité pour les psychologues de la FPH.* »

Un document nous a été présenté, preuve que nos courriers sont lus !
Il relève un certain nombre de constats et « d'irritants » (dixit la DGOS) :

- La moitié des effectifs de psychologues dans la FPH sont constitués de contractuels. Le manque d'emploi statutaire est ainsi clairement reconnu. Par ailleurs, pour la DGOS, il n'est pas envisagé de nouvelles créations de postes.
- Aucune proposition satisfaisante de rattrapage et revalorisation des salaires. Rappelons qu'actuellement le début de la classe normale est à 100€ au-dessus du SMIC.
  La seule proposition de la DGOS : créer un 3ème grade (prenant appui sur le modèle des psychologues de l'Education nationale) pour les psychologues qui auraient des fonctions de coordination, avec un différentiel de seulement 44€.
- En ce qui concerne l'évaluation (l'entretien professionnel annuel), qui va prendre plus d'importance dans les années à venir, la DGOS développe des arguments pour qu'elle soit réalisée par les médecins car «*les directions sont trop débordées et trop éloignées des psychologues pour le faire*» (dixit).
- Quant au FIR, il est souligné par nos interlocuteurs qu'il « *est très/trop spécifique et manque de cadre et qu'il faudrait le borner davantage* » par des critères de performance (« *reporting* » dixit la DGOS).

NOS PROPOSITIONS SONT TOUT AUTRE :

- Nous voulons des concours pour résorber la précarité et des créations de postes pour répondre aux besoins de la population.
- Nous voulons une grille unique avec un véritable rattrapage salarial que nous revendiquons à 2 fois le SMIC en début de carrière et un doublement en fin de carrière et, dans l'attente de cette refonte, une augmentation très significative du taux de promotion hors-classe.
- Nous avons défendu et rappelé de façon très ferme que l'entretien annuel d'évaluation devait être réalisé par un représentant de la direction hors DSI et non par un médecin ou un cadre de santé.
- Nous avons réaffirmé la nécessité du respect du temps FIR qui couvre une fonction à part entière du psychologue prévue dans son statut. Nous avons insisté sur le fait qu'elle doit être exercée selon les besoins définis par le psychologue et non dépendante d'autorisation, de négociations, de critères et non soumise aux aléas du management.

Nous avons demandé le calendrier de ce groupe de travail dont la DGOS reconnait la nécessité…
mais sans fournir de date pour le moment.

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 88

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 12/2025 Ne pas jeter sur la voie publique.